
ANNEXE F – Commanditaire Individuel au skin

Consignes aux athlètes inscrits au Centre d'entraînement Gaétan-Boucher (CEGB)

Visibilité offerte à un commanditaire individuel.

Les patineurs du CEGB peuvent afficher un commanditaire privé sur le skin de l'équipe du CEGB. Voici les exigences :

- L'espace de visibilité du commanditaire est prédéterminé. Il se trouve à droite sur la poitrine du côté opposé et à la même hauteur que l'inscription Centre de glaces Intact Assurance (qui elle est au cœur).
- La taille maximum du logo ne doit pas excéder 60cm².
- Un second commanditaire peut également être affiché sous le premier alors, le même gabarit de visibilité s'applique.
- Un espace de visibilité peut être utilisé à l'épaule droite pour un 3^e commanditaire.
- La valeur devrait être d'un minimum de 1 000\$ par commandite.
- La visibilité des partenaires et commanditaires du CEGB ne doit en aucun temps être entravée par une ou des commandites individuelles.
- Le coordonnateur du CEGB devra approuver le visuel qui se trouvera sur le skin avant la commande ou avant son application sur un skin déjà fabriqué.
- Un fichier du logo en format vectoriel devra être transmis au moment de la commande* dans le cas d'un nouveau skin. Les autres formats de fichiers peuvent entraîner des frais supplémentaires à la charge de l'athlète.
- L'ajout d'un logo sur le skin au moment de la production n'entraîne pas de frais additionnel.
- En cours de saison, l'ajout d'un logo à l'aide d'un empiècement sera possible et à la charge de l'athlète et/ou de son commanditaire.

*Cocher la case « **commandite individuelle** » sur le formulaire de commande en ligne Nagano.

Pers. ress. M André Grenier,

Coordonnateur de l'encadrement sportif Centre d'entraînement Gaétan-Boucher
agrenier@centredeglaces.ca